

Syndicat national Unifor Conseil des métiers spécialisés 9, 10 et 11 juin 2023



Le 28 mars 2023

Destinataires : DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS AU CONSEIL DES MÉTIERS
SPÉCIALISÉS, PRÉSIDENTES ET PRÉSIDENTS DES SOUS-CONSEILS
RÉGIONAUX DES MÉTIERS SPÉCIALISÉS, PRÉSIDENTES ET
PRÉSIDENTS, VICE-PRÉSIDENTES ET VICE-PRÉSIDENTS, AINSI QUE
SECRÉTAIRES ARCHIVISTES DES SECTIONS LOCALES

Bonjour,

Le prochain Conseil des métiers spécialisés aura lieu à l'hôtel Sheraton Suites Calgary Eau Claire, situé au 255 Barclay Parade SW, Calgary (Alberta) T2P 5C2.

Vendredi 9 juin	17 h	Assemblée générale
Vendredi 9 juin	19 h 30	Réception
Samedi 10 juin	9 h	Assemblée générale
Dimanche 11 juin	9h00 – midi	Assemblée générale

Réservez rapidement! La date limite pour les réservations des chambres d'hôtel est **le vendredi 5 mai 2023.**

Rappel : L'élection des membres du comité des élections aura lieu pendant ce conseil.

Nous avons hâte de vous accueillir au **Sheraton Suites Calgary Eau Claire**. Au plaisir de vous voir en juin!

En toute solidarité,

Dave Cassidy, président
Conseil national des métiers spécialisés

c. c. L. Payne, L. Poirier, adjoint(e)s, John Breslin, Phil Fryer, Dave Cassidy, Paul Renaud, Ken Anderson, Ray Hamel, tous les représentant(e)s et tous les coordonnateur(trice)s des métiers spécialisés

DCjrsepb343

INSCRIPTIONS

Vous devez vous inscrire pour participer au Conseil des métiers spécialisés. La présidente ou le président de votre section locale doit remplir le formulaire en cliquant sur ce lien : <https://form.jotform.com/230824577354057>

Si vous avez des questions, envoyez un courriel à l'adresse trades@unifor.org.

La date limite pour les inscriptions est le 5 mai 2023.

LETTRES DE CRÉANCE

DÉLÉGUÉES ET DÉLÉGUÉS

Le nombre de déléguées et délégués au Conseil des métiers spécialisés est indiqué à l'article 4, Représentation, des règlements du Conseil national des métiers spécialisés d'Unifor. Vous trouverez une copie des règlements en vigueur sur le site Web des métiers spécialisés à l'adresse www.uniforskilledtrades.ca, sous l'onglet « Qui nous sommes ».

Conformément au paragraphe 3 de l'article 4, « *tous les délégués et déléguées sont élus pour un mandat de trois ans.* »

Si vous êtes **une nouvelle déléguée ou un nouveau délégué, ou encore une suppléante ou un suppléant, ou si vos coordonnées ont changé**, veuillez cliquer sur le lien suivant pour remplir le formulaire de lettres de créance ci-joint

<https://form.jotform.com/230863853262055>

TABLE D'INSCRIPTION

L'inscription des participantes et participants se déroulera :

Vendredi 10 juin : de 15 h à 17 h

Samedi 10 juin : de 8 h à 9 h

ACCESSIBILITÉ

Nous souhaitons vous rappeler qu'Unifor s'efforce d'enlever tous les obstacles. Si vous avez un besoin particulier par rapport à la vue, à l'audition, à la mobilité ou à l'endurance, ou si vous avez besoin d'assistance pendant le Conseil national des métiers spécialisés, veuillez nous le signaler à l'avance. Envoyez un courriel à trades@unifor.org ou composez le 416 495-6543, et faites part de vos besoins à Julia.



RABAIS D’AIR CANADA

Air Canada offre un rabais à nos déléguées et délégués qui voyageront par avion. Si vous souhaitez bénéficier de ce rabais, appelez Air Canada au numéro 1888 247-2262 (au Canada); ATS : 1800 361-8071 (pour les malentendants) ou en ligne, à l’adresse aircanada.com. Dans tous les cas, n’oubliez pas de mentionner le code promotionnel MFXQ2MM1.

HÉBERGEMENT À L’HÔTEL

Un bloc de chambres a été réservé à l’hôtel :

**Sheraton Suites Calgary Eau Claire
255, Barclay Parade SW
Calgary (Alberta) T2P 5C2**

Veillez réserver votre chambre rapidement afin d’obtenir notre tarif de groupe de 209,00 \$.

Faites votre réservation avant la date fixée au **vendredi 5 mai 2023**.

Cliquez ici pour [réserver votre chambre au tarif de groupe fixé pour le Conseil national des métiers spécialisés d’Unifor, en juin 2023](#)



Prévention contre la COVID-19

La santé et la sécurité de nos membres, ainsi que de nos représentantes et représentants lors de cet événement sont de la plus haute importance. La pandémie actuelle exige que nous travaillions ensemble pour garantir la sécurité de toutes les personnes qui participent à cet événement, ainsi que celle de leur famille et de leurs proches.

Unifor a adopté une politique globale de prévention de la COVID-19 pour les événements, les réunions et les bureaux du syndicat.

Lors de cet événement, la vaccination et le port du masque seront privilégiés. Une vaccination complète et le port du masque sont fortement recommandés pour tous les participants.

Toutes les directives de santé publique énoncées par l'unité régionale de santé publique seront respectées lors de cet événement.

Avant d'arriver sur les lieux:

Avant d'arriver sur les lieux, nous demandons à chaque participant de répondre au questionnaire de dépistage. Vous devrez remplir quotidiennement le questionnaire d'auto-évaluation avant de vous présenter sur le lieu physique de l'événement.

Si vous répondez « Oui » à l'une des questions, ou que vous vous sentez mal de quelque manière que ce soit, ne vous présentez pas à l'événement. Si c'est le cas, nous vous demandons d'annuler immédiatement votre participation en nous avisant à l'adresse Julia.root@unifor.org.



COVID-19

QUESTIONS DE DÉPISTAGE À SE POSER

Afin de garantir la santé et la sécurité de l'ensemble du personnel et des membres, veuillez répondre aux questions suivantes afin de limiter la propagation de la COVID-19.

Si vous répondez oui à l'une des questions ci-dessous, veuillez ne pas vous rendre sur le lieu de l'événement et contacter les autorités sanitaires locales :

1. Ressentez-vous l'un des symptômes suivants:

- Fièvre de 38°C ou plus?
- Toux?
- Difficultés respiratoires ou essoufflement?
- Fatigue grave ou sensation de malaise général?
- Perte de l'odorat ou du goût?

2. Au cours des 10 derniers jours, avez-vous :

- Été testé(e) positif(ve) à la COVID-19 ou été informé(e) par un médecin, un prestataire de soins de santé ou un service de santé publique que vous devriez actuellement vous isoler ou rester à la maison?
- Été testé(e) positif(ve) lors d'un test rapide à l'antigène/à domicile et n'avez pas effectué de test de suivi dans un centre d'évaluation?
- Eu un contact physique étroit :
 - avec une personne avec qui vous vivez et qui présente de nouveaux symptômes de la COVID-19 et/ou qui attend un résultat de test?
 - avec une personne qui a été testée positive à la COVID-19 ou qui est considérée comme un cas probable?
- Reçu une notification d'exposition par Alerte COVID sur votre téléphone cellulaire?

3. Au cours des 14 derniers jours, avez-vous :

- Voyagé à l'extérieur du Canada et reçu l'ordre de vous mettre en quarantaine (conformément aux exigences fédérales en matière de quarantaine)?

Si vous répondez « oui » à l'une des questions, ou si vous vous sentez mal de quelque manière que ce soit, ne venez pas sur le lieu de l'événement.

Nous vous demandons d'annuler immédiatement votre participation en prévenant:

Vous devez ensuite suivre les directives de santé publique locales, y compris vous faire tester pour la COVID-19.